

Client : Alcan, division métal primaire

Résumé du projet : Gestion et diffusion des activités de formation en santé/sécurité pour les employés internes et les entrepreneurs

Portée : Division Alcan, Usine Shawinigan

Budget : Environ 57 000 \$

Échéancier de réalisation : Janvier 2002 à décembre 2004.

Ressources SIM impliquées : Ghislain Carignan, conseiller en entreprises  
Gilbert Roy, conseiller senior en santé/sécurité et en surveillance de chantiers  
Michel Beaulieu, conseiller senior en santé/sécurité

Objet de la demande initiale:

Dans le cadre de sa certification à la norme ISO 14001 et OHSAS 18001, l'entreprise Alcan Métal primaire de Shawinigan a mis en place un système structuré afin d'assurer la formation adéquate de ses travailleurs en regard des exigences de la CSST (Commission de la santé/sécurité au travail). De plus, dans un souci d'accorder à cette réalité une place prépondérante au cœur même de ses opérations, elle a exigé de ses fournisseurs qu'ils se soumettent aux mêmes contraintes en terme de formation en santé/sécurité au travail. De cette initiative est née toute une série de formations couvrant l'ensemble des exigences de la loi de la CSST mais aussi celles priorisées par Alcan Usine Shawinigan.

Dans ce contexte, la direction de l'entreprise souhaitait pouvoir s'adjoindre les services d'une équipe de formateurs capables de répondre aux besoins de formation interne ainsi qu'à ceux de ses entrepreneurs. Le SIM agit à titre de fournisseur de ce type de service pour l'entreprise.

Description du projet : Les thématiques de formation retenues et imposées aux intervenants internes et externes, selon leurs postes ou projets, sont les suivantes :

- Espaces clos
- Libération d'équipements
- Dangers électriques
- Travail par points chauds
- Travail en hauteur et risques de chute
- Échafaudage

Élaborer les contenus et le matériel didactique liés à chacune de celles-ci.

Formation des employés internes

Formation des entrepreneurs en fonction des exigences de base de Alcan, et tout en tenant compte des projets sur lesquels ils travaillaient à ce moment-là.

Sur une base continue, les nouveaux employés sont formés. Les nouveaux entrepreneurs ou ceux à qui l'on confie des travaux d'une autre nature impliquant de nouvelles compétences, sont aussi formés régulièrement. Des sessions de mise à jour sont tenues selon un rythme prédéterminé (aux 18 mois).

Sur une base continue également, les contenus sont mis à jour et, au besoin, de nouvelles formations sont élaborées pour répondre à des besoins spécifiques.